



**CHAUFFAGE A DISTANCE**  
SAINT-URSANNE SA

Rapport de gestion

## Chauffage à distance Saint-Ursanne SA

du 30.06.2022 au 31.12.2023 (période de 18 mois)



La centrale de chauffe au Chemin des Saules



**CHAUFFAGE A DISTANCE**  
SAINT-URSANNE SA

*La Société Chauffage à distance Saint-Ursanne SA a été fondée le 29 septembre 2016*

Les travaux d'infrastructures sont achevés. Une cinquantaine d'immeubles sont raccordés complètement ; une trentaine bénéficient d'une introduction ; il s'agit d'un potentiel pour ces prochaines années. Au 31 décembre 2023, les taxes annuelles de puissance représentent une contribution annuelle de CHF 167'646.- / la vente d'énergie pour la même période était de CHF 398'013.-. L'énergie vendue (kWh) progresse de 13% en regard de la période précédente.

Un potentiel subsiste pour le développement du réseau.

	Production d'énergie	Vente d'énergie	Efficiencie
2019-2020	1'948.34 MWh	1'703.155 MWh	87,4%
2020-2021	2'548.72 MWh + 30,8%	2'264.812 MWh + 32,9%	88,8%
2021-2022	2'641'12 MWh + 3,6%	2'191.640 MWh - 3,2%	82,98%
2022-2023	3'179'813 MWh + 16,9%	3'076'784 Mwh + 4,0%	96,7%

### **Nouveaux raccordements planifiés**

Cinq nouveaux raccordements avec une puissance de 140 kWh devraient réalisés au terme de l'année 2024. La taxe de puissance annuelle supplémentaire devrait être de l'ordre de CHF 10'000.-. Quant à la taxe unique d'introduction est sera de l'ordre de CHF 100'000.--.

### **Etat des projets réalisés et travaux en cours**

La pose de panneaux photovoltaïques a été confiée à une entreprise régionale ; la production d'électricité est planifiée pour juin 2024. Ainsi, nous disposeront de notre propre approvisionnement en énergie électrique. En parallèle un projet a été confié à EDJ pour une solution solaire thermique pour la production d'eau chaude. L'objectif est de réduire la consommation de mazout durant la période estivale. Les premières conclusions seront disponibles à l'automne 2024.

Notre chaudière bois devant être mise hors service en durant l'été ; ceci conformément aux directives émises par les Autorités.

### **Organisation**

#### **Conseil d'administration**

Président	Charles Girardin	
Vice-Président	Maurice Altermath	jusqu'au 30.06.2023
Secrétaire	Bernard Kummer	
Membres	Jacques Vuillaume	jusqu'au 30.06.2023
	Gabriel Fluri	
	Caroline Charmillot	dès le 01.07.2023
	Agnès Houlmann	dès le 01.07.2023
Comptabilité	Marina-Noirjean-Amstutz	dès le 01.07.2023

**Actionnariat** - capital social de CHF 1'100'000.-

Commune de Clos du Doubs	44,55%
Commune ecclésiastique St-Ursanne	0,90%
Foyer St-Ursanne SA	18,18%
Fondation Béchaux-Schwartzlin	4,55%
ECA Jura	4,55%
Entreprises et artisans	22,72%
Personnes privées	4,55%



**CHAUFFAGE A DISTANCE**  
SAINT-URSANNE SA

## Boucllement comptable

	6 <sup>ème</sup> exercice 30.06.2022	7 <sup>ème</sup> exercice 31.12.2023
<b>COMPTES D'EXPLOITATION</b>		
<b>Produits</b>		
Chiffre d'affaires (biens et services)	446'405.75	664'792.38
<b>Charges</b>		
Achat de copeaux de bois	121'796.10	118'412.76
Charges de personnel et indemnités	17'712.35	27'461.00
Autres charges d'exploitation	194'352.55	191'182.84
Amortissements	100'101.55	161'202.49
Charges hypothécaires et financières	36'317.20	63'008.12
Impôts directs	2'157.70	9'345.20
Résultats hors exploitation	15'003.80	<u>9'042.88</u>
	457'433.95	579'655.70
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-11'028.20</b>	<b>85'137.09</b>

## **BILAN**

<b>Actifs</b>		
Actifs circulants	365'951.12	531'767.13
Immobilisations corporelles meubles	620'261.99	576'000.00
Immobilisations corporelles immeubles	1'950'136.99	1'970'036.10
	<b>2'936'350.10</b>	<b>3'077'803.23</b>
<b>Passifs</b>		
Dettes à court terme	447'665.01	83'981.05
Dettes à long terme	1'500'000.00	1'920'000.00
Capital social	1'100'000.00	1'100'000.00
Perte reportée	<b>-100'286.71</b>	<b>-111'314.91</b>
Résultat de l'exercice	<b>-11'028.20</b>	<b>85'137.09</b>
<i>Capitaux propres</i>	988'685.09	1'073'822.18
	<b>2'936'350.10</b>	<b>3'077'803.23</b>



## CHAUFFAGE A DISTANCE

### Immobilisations

	Valeur acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable
° Centrale de chauffe	676'666.80	106'666.80	572'000.00
° Chaudière à mazout	11'628.54	7'628.54	4'000.00
° Immeuble d'exploitation	1'247'770.08	147'770.08	1'100'000.00
° Réseaux et canalisation	<u>2'842'125.02</u>	<u>92'125.02</u>	<u>2'750'000.00</u>
	4'778'190.44	352'190.44	4'426'000.00

La politique d'amortissement doit être conforme à la durée de vie des investissements réalisés.

Des provisions devront être constituées à terme pour le renouvellement des équipements ainsi que pour l'adaptation techniques de nos installations en fonction de normes nouvelles.

<b>Evolution des résultats 2022-2023</b>	<b>Boucllement comptable au 31.12.2023 (18 mois)</b>		<i>Boucllement comptable</i> (2021-2022) – 12 mois	
	en milliers de CHF			
<b>Produits</b>				
° taxes annuelles de puissance	168		101	
° taxes de raccordements	93		108	
° vente d'énergie	<u>398</u>	+ 12%	<u>235</u>	
	659		444	
<b>Charges</b>				
° achat de copeaux et mazout	173		122	
° autres charges d'exploitation et entretien	124		179	
° frais administratifs	<u>45</u>		<u>18</u>	
	342	39,7%	319	71,8%
<b>Résultat avant amortissements (EBITDA)</b>	317	<b>48,1%</b>	125	<b>28,1%</b>
Amortissements (*)	161		100	
Charges financières et impôts	71		<u>36</u>	
<b>Bénéfice net</b>	<b>85</b>		<b>-11</b>	
<p>(*) les engagements pris pour la fourniture de chaleur sont de 30 ans ; à cette échéance les installations devront être renouvelées. Les amortissements correspondent aux taxes annuelles de puissance. La vente d'énergie contribuera aux frais liés au fonctionnement de l'entreprise.</p> <p>Le prix de la fourniture d'énergie est indexé à 13,0 cts dès le quatrième trimestre 2022, ceci tenant compte de l'évolution des coûts des matières premières ainsi que des dépenses d'exploitation. La taxe de puissance quant à elle demeure inchangée.</p>				

Une nouvelle étape est amorcée avec différents raccordements planifiés ; une décision définitive des propriétaires est attendue durant le dernier semestre de 2024.

Le raccordement au chauffage à distance s'inscrit parfaitement dans le cadre de la stratégie énergétique actuelle. Les prix sont compétitifs en regard d'autres énergies traditionnelles.

Un véritable partenariat est acquis auprès de nos fournisseurs, mais également avec nos clients qui apprécient les prestations offertes.

Nous sommes satisfaits de l'évolution de nos activités sachant la rentabilité est atteinte.

St-Ursanne, le 25 avril 2024